



Programme de Formation

Recyclage Habilitation Electrique B0- B1V- B2V- BR -BC

Organisation

Début : 09/04/26
30 minutes

Fin : 10/04/26

Durée : 10 heures et

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse principalement aux personnels devant intervenir sur des installations électriques, tels que :

- Les techniciens et ouvriers réalisant des travaux d'entretien ou de dépannage.
- Les professionnels chargés de réaliser des essais sur des installations électriques.
- Tout personnel ayant besoin de mettre à jour ses habilitations électriques pour garantir la sécurité et la conformité de ses interventions.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs principaux de cette formation incluent :

- Mettre à jour les connaissances du personnel habilité.
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés pour chaque participant.
- Réactualiser les habilitations selon l'évolution des postes et des tâches associées.
- Appliquer la nouvelle norme NFC18 510 lors des interventions sur des ouvrages électriques.
- Adopter une conduite appropriée en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de la capacité à adapter ces prescriptions aux situations spécifiques de l'établissement.

Description

La formation de recyclage en habilitation électrique concerne les niveaux B0, B1V, B2V, BC, BR et BE. Elle a pour but de mettre à jour les connaissances du personnel habilité et de définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés. Cette formation est essentielle pour réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées, notamment en basse tension.

Les participants apprendront à appliquer la nouvelle norme NFC18 510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et les appareillages électroniques en basse tension. En outre, la formation traite des comportements adéquats à adopter en cas d'accident d'origine électrique, garantissant ainsi une meilleure sécurité au sein des équipes.

La formation est divisée en deux parties : une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique inclut une présentation de la réglementation, la sensibilisation aux risques électriques, et l'effet du courant sur le corps humain. Les stagiaires apprendront également à rédiger une analyse des risques et à identifier les limites des différents domaines de tension.

La partie pratique est axée sur l'application des connaissances acquises, notamment par l'identification des installations de l'entreprise, la consignation d'une installation électrique, et la mise en œuvre des principes de sécurité, tels que le balisage et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI). Les stagiaires réaliseront des manœuvres, mesures, vérifications ou essais dans un environnement électrique, et apprendront les gestes de premiers secours en cas d'accident électrique.



La durée totale de la formation est de 1,5 jours, soit 10,5 heures, et elle se déroule en centre. Un suivi est assuré par une feuille d'émargement par demi-journée.



Prérequis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Elle est accessible à tous les professionnels concernés par les travaux sur installations électriques, quel que soit leur niveau d'expérience ou de connaissances antérieures.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation comprennent :

- Des exposés théoriques illustrés, permettant une compréhension approfondie des concepts.
- Des sessions de formation pratique pour renforcer l'apprentissage par l'expérience.
- Une participation active des stagiaires, favorisant l'échange et le partage d'expériences.
- Des sessions de questions-réponses pour clarifier les doutes et approfondir les sujets abordés.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens et supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires incluent :

- Des supports de cours détaillés pour accompagner les exposés théoriques.
- Des outils et matériels pratiques pour les exercices en situation réelle.
- Des fiches pédagogiques et des documents réglementaires en lien avec les normes en vigueur.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation comprennent un contrôle des connaissances à l'issue de la formation, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant. De plus, une attestation de formation sera délivrée, accompagnée d'un avis après évaluation des compétences acquises.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à cette formation, il est nécessaire de contacter l'organisme de formation afin de vérifier les disponibilités et les conditions d'admission. Un délai de mise en œuvre incompressible de 15 jours à 1 mois est requis, en fonction des financements et des demandes en cours.



Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible, sous certaines conditions, aux personnes en situation de handicap. Il est recommandé de consulter l'organisme de formation au préalable pour discuter des modalités et des supports de formation adaptés. Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour garantir une participation pleine et entière à tous les stagiaires.